

Un mois à Juillet - Août 2006

# Grans

bulletin mensuel  
d'informations  
municipales

N° 174

## Sommaire

- P.2 : ● Histoires à Grans
- P.3 : ● Maurice, tu nous manques
- P.4/5 : ● Compte rendu  
des Conseils Municipaux  
du 15/05/06 et du 12/06/06
- Pourquoi de probables  
élections municipales à Grans ?
- P.6 : ● Les infos municipales
- Le Service Municipal  
Enfance et Jeunesse
- P.7 : ● Les infos municipales
- La crèche "Les Feuillantines"
- P.8 : ● Ça s'est passé à Grans
- P.9 : ● Le Printemps des Écoles
- P.10 : ● Les infos municipales
- Carrefour
- État civil
- Médiathèque Intercommunale
- Droit de réponse
- P.11 : ● Les infos municipales
- Les Transports scolaires  
2006/2007
- P.12 : ● La vie associative
- Le Comité des Fêtes
- P.13 : ● La vie associative
- Le Comité des Fêtes
- G. V. Mary Rose
- Journée V.T.T.
- L'AIPEG
- P.14 : ● Expression libre
- P.15 : ● Infos Ouest Provence
- P.16 : ● L'Agenda
- Clic-Clac Agenda 2007
- Le poème de Marcelle Blaise
- D'hier à aujourd'hui :  
La chapelle Mère-de-Dieu



Ouest  
Provence



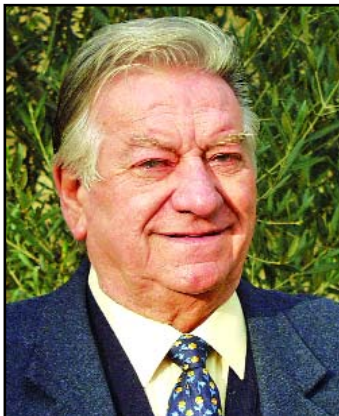
# Histoires à Grans



**25, 26 & 27 Août 2006**

**films, expositions, débats, musiques, défilés,  
animations de rue, becerrada, abrivados,  
seront au programme de ces trois jours sur le thème taurin**

**Organisé par le Comité des Fêtes, Grans Provence Patrimoine, Grans Taurin et Terre de Provence  
Renseignements et vente des billets pour les repas au bureau du Comité des Fêtes (04 90 55 83 65) ou sur place**



## *Maurice Teissier n'est plus...*

Certains nouveaux gransois ignorent le surnom "Louis XVI" que t'avaient donné tes amis du Comité des Fêtes lorsque tu présidais cette très active association gransoise.

Ton caractère bien trempé, ton sens des responsabilités et de l'organisation te faisait paraître parfois rigide, alors que ton amour des autres et de ton village faisait de toi un homme estimé et respecté avec le cœur sur la main.

Quelques semaines avant ton dernier départ, on avait eu le plaisir de te revoir autour de la table du Conseil Municipal que tu avais un peu délaissée depuis la maladie de ta tendre épouse Sylvette, puis c'est la tienne qui t'a encore tenu à l'écart des destinées de ton village.

Et dès la première réunion, nous avons retrouvé ta verve, ton humour parfois un peu caustique, et tes idées toujours pertinentes pour faire avancer les dossiers.

Nous étions tous heureux de te voir mettre ton grain de sel dans toutes les discussions.

Brusquement, de nouveau le silence que nous n'osions rompre, connaissant ta pudeur et ton refus de paraître un peu affaibli.

Puis, la terrible nouvelle mardi 6 juin au matin ... "Maurice est mort". Un choc, une grande peine, un grand vide, moins de deux mois après Sylvie toi aussi tu partais, nous laissant avec notre chagrin, sans voix devant tes enfants, ta famille plongée dans une immense tristesse de perdre en quelques mois deux êtres chers.

Maurice, tu nous manques.

**Yves VIDAL**  
Maire de Grans  
Vice-Président de Ouest Provence  
Conseiller Régional





## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2006

### 1/ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3/04/2006

Le Procès verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2/ ANNULATION DÉLIBÉRATION N° 2006/13 DU 9 FÉVRIER 2006 RELATIVE À UNE AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE CONTRE MONSIEUR ALONSO

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (4 Abstentions : E. CAMELER - R. MATTA - D. SCHINTONE - A. GABELLONI + 1 ne participant pas au vote Mr VIDAL), décide l'annulation de la délibération n° 2006/13 du 9 Février 2006 autorisant Monsieur Le Maire à ester en justice contre Monsieur Francis ALONSO.

### 3/ OCTROI PROTECTION JURIDIQUE À UN ÉLU MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 Abstentions : E. CAMELER - R. MATTA - D. SCHINTONE - A. GABELLONI + 1 ne participant pas au vote Mr VIDAL), octroie la protection juridique de la Commune à Monsieur Yves VIDAL pour l'affaire susvisée et précise que cette protection sera actionnée auprès de GÉNÉRALI, auprès duquel la Commune a souscrit un contrat couvrant la protection juridique.

### 4/ DEMANDE AU SAN OUEST PROVENCE DE DÉTERMINATION D'UNE ZONE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN (ZDE)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite du SAN « Ouest Provence » qu'il prenne la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration de cette zone et précise le souhait de voir l'implantation d'éoliennes interdites sur le territoire communal, sauf dans le secteur de la zone de Clésud.

### 5/ MODIFICATION RÈGLEMENT INTÉRIEUR CRÛCHE MUNICIPALE « LES FEUILLANTINES »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le contenu de celui-ci et autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 6/ CÉSSION VÉHICULE MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente du véhicule susvisé pour un montant de 500,00 euros et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 7/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE EXERCICE 2005

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 Abstentions : E. CAMELER - R. MATTA - D. SCHINTONE - A. GABELLONI + 1 ne participant pas au vote Mr VIDAL), déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2005 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### 8/ COMPLÉMENT À LA DÉLIBÉRATION N° 2005/112 DU 05/12/2005 RELATIVE À LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la gratuité pour l'ensemble des prestations (sauf séjours extérieurs) aux enfants hébergés à Grans par l'Association « DROUJBA TCHERNOBYL FRANCE ».

### 9/ COMPTE ADMINISTRATIF 2005 BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (4 Abstentions : E. CAMELER - R. MATTA - D. SCHINTONE - A. GABELLONI + 1 ne participant pas au vote Mr VIDAL), des membres présents approuve le Compte Administratif 2005.

### 10/ APPROBATION MODIFICATION INVENTAIRE SAN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications issues de ces délibérations et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 11/ FÊTE DES ASSOCIATIONS 2006

#### ADOPTION PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de l'organisation de la fête des associations en Septembre 2006 pour un montant de 5 500,00 euros, sollicite la subvention la plus élevée possible du Conseil Régional et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

## POURQUOI DE PROBABLES ÉLECTIONS MUNICIPALES À GRANS ?

Lorsque vous lirez ces lignes, la date d'élections municipales à Grans sera peut-être connue. Pourquoi, alors qu'une loi organique a décidé en décembre 2005 que les Conseils Municipaux élus en mars 2001 resteraient en place jusqu'en mars 2008, soit un an de plus ?

Cet article se veut seulement être explicatif de la loi électorale afin que chaque gransois connaisse réellement la situation. Il n'abordera donc pas, volontairement, la partie politique pour poser seulement les cas possibles à la lecture du Code Électoral, et faire état de la situation au 14 juin. Nous entendons beaucoup de contre-vérités. Le Maire est minoritaire et la Mairie n'est plus gérable. Le déroulement du Conseil Municipal du 12 juin qui s'est tenu en l'absence des quatre élus communistes a démontré que ce n'était pas exact et que la Mairie peut fonctionner normalement avec la Majorité.

La liste "Grans, Progrès et Patrimoine" conduite par Yves VIDAL était la seule en lice en 2001, et par conséquent la totalité des candidats a été élue (27). Aussi, il n'y a aucun élu potentiel en situation de siéger en cas de démission ou de décès, comme dans la plupart des autres communes de plus de 3500 habitants. De ce fait aucun conseiller municipal démissionnaire (il y en a eu 3) ou décédé (il y en a eu 2) n'a été remplacé. Les

effectifs à ce jour sont donc passés de 27 à 22 (27-3-2). La loi électorale précise que si le conseil a perdu le tiers de ses effectifs (soit 9 élus) à plus d'un an des élections (soit mars 2008), le Préfet est tenu de provoquer des élections générales dans les deux mois qui suivent la dernière démission.

Dès le décès de Maurice TEISSIER, le 6 juin, le groupe communiste composé de 4 membres a fait connaître son intention de démissionner dans les dix jours pour provoquer de nouvelles élections.

Cela est possible puisque leurs quatre démissions ajoutées aux trois autres et aux deux décès font atteindre le seuil du 1/3, soit neuf conseillers municipaux.

De ce fait à ce jour (14 juin), il leur reste 2 jours pour mettre en application leur démission, ce qui provoquera des élections avant le 15 août.

Une deuxième situation est possible, que la Majorité actuelle devance la manœuvre du groupe communiste en faisant démissionner 4 ou 5 conseillers municipaux, afin d'éviter un blocage des institutions à tout moment jusqu'en mars 2007.

Une troisième, il n'y a pas de démissions et l'actuel conseil municipal représentatif d'une majorité et d'une dissidence siège normalement jusqu'en mars 2008.



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2006

### 1/ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/05/2006

Le Procès Verbal du Conseil Municipal du 15 Mai 2006 est approuvé à l'unanimité.

### 2/ OCTROI SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION "LE SOUVENIR FRANÇAIS"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Monsieur François PANDOLFI ne participe pas au vote), décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 600,00 euros à l'Association "Le Souvenir Français" Comité de Grans-Cornillon et précise que la dépense est prévue au Budget Primitif 2006.

### 3/ CRÉATION EMPLOI SAISONNIER CANTINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'agent de service à la cantine scolaire à temps complet du 10/07/2006 au 06/08/2006 et précise que la dépense est prévue au Budget Primitif 2006.

### 4/ APPROBATION MODIFICATION INVENTAIRE SAN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications issues de cette délibération et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 5/ SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2006 "TRUPE DE LA FONTAINE"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 550,00 euros pour l'année 2006 et précise que la dépense est prévue au Budget Primitif 2006.

### 6/ CRÉATION EMPLOI SAISONNIER SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer 4 emplois saisonniers à temps complet du 3 Juillet au 3 Septembre 2006 et précise que la dépense est prévue au Budget Primitif 2006.

### 7/ VIREMENT ET OUVERTURE DE CRÉDITS BUDGET PRIMITIF 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'opérer les modifications suivantes au Budget Primitif 2006 de la Commune :

Section de fonctionnement dépenses :

Article 65753 : .....- 40 000 €

Article 023 : .....+ 40 000 €

Section d'investissement :

+ Recettes :

Article 021 : .....+ 40 000 €

Article 1323 : .....+ 30 051 €

+ Dépenses :

Article 20413 : .....+ 70 051 €

### 8/ REMBOURSEMENT DE FRAIS M<sup>ME</sup> JEANNE OHLMAN PROGRAMME "SOCRATE COMEMIUS"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser à Madame OHLMAN Jeanne la somme de 269,76 euros, correspondant à des dépenses qu'elle a réglées à tort directement et qui concernent l'exécution du programme "Socrate Comémius".

### 9/ CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS D'ANIMATEURS AU SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de créer les emplois saisonniers à temps complets d'agent d'animation ci-après :

\* 3 emplois du 02/07/2006 au 16/07/2006

\* 6 emplois du 17/07/2006 au 28/07/2006

\* 5 emplois du 29/07/2006 au 25/08/2006

\* 4 emplois du 26/08/2006 au 01/09/2006

Précise que la dépense est prévue au Budget Primitif 2006.

### 10/ VIREMENT DE CRÉDIT BP 2006 FINANCEMENT DE LA TÉLÉASSISTANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au virement de crédit suivant au Budget Primitif 2006, section de fonctionnement :

- Article 6188 .....- 6 500,00 €

- Article 65736 .....+ 6 500,00 €

### 11/ ADHÉSION AU GROUPEMENT CYNÉGÉTIQUE OUEST PROVENCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement cynégétique Ouest Provence et désigne pour y siéger en Assemblée Générale :

- Francis NARDY - Vincent TRICON

- Roger GRIFFET - Alain DEMICHELIS

- Jean DUBLE - Joseph TAORMINA

- Raymond GRANGIER - Christian BARI

- Dominique DE SAN FELICIANO - Robert RIZZO

- Nicolas ROUMIEU - Christophe GAYET

- Jean-Claude GROS - Daniel BERNARD

- Stéphane BARI - Ludovic CALLAMAND

et désigne parmi ces membres pour siéger en Conseil d'Administration :

- Francis NARDY

- Vincent TRICON

- Roger GRIFFET

### 12/ COMPLÉMENT AUX DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner délégation au Maire pour la fixation des tarifs des sorties occasionnelles du Local Jeunes.

### 14/ OCTROI COMPLÉMENT DE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention complémentaire de 6 500,00 euros et précise que la dépense est prévue au Budget Primitif 2006.

### 14/ ACCEPTATION SERVITUDES SUR PARCELLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le contenu du projet susvisé autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 15/ INFORMATION SUR LES DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des manières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (liste jointe).

● N° Décision 2006/03 Date : 30/03/2006

Contrat de Maintenance SIEMENS

Crèche "Les Feuillantines"

● N° Décision 2006/04 Date : 28/04/2006

Prise en charge des frais de formation

de l'Association UFCV

● N° Décision 2006/05 Date : 10/05/2006

Marché à procédure adaptée

Travaux de rénovation intérieure de l'église

● N° Décision 2006/06 Date : 10/05/2006

Marché à procédure adaptée

Prestation intellectuelle de système informatisée de gestion des sites municipaux

● N° Décision 2006/07 Date : 10/05/2006

Marché à procédure adaptée

Travaux de réalisation du mur de soutènement,

la fourniture et la pose de barrières

espace liaison salle omnisports

● N° Décision 2006/08 Date : 15/05/2006

Réforme du véhicule immatriculé 4971 WE 13

suite à vol

● N° Décision 2006/09 Date : 16/05/2006

Marché à procédure adaptée

Fourniture et pose de jeux extérieurs

destinés à l'École Maternelle de Grans

● N° Décision 2006/10 Date : 16/05/2006

Marché à procédure adaptée

Fourniture d'habillement professionnel :

Lot n° 1 : Cantine Municipale

● N° Décision 2006/11 Date : 16/05/2006

Marché à procédure adaptée

Fourniture d'habillement professionnel :

Lot n° 3 : Service Technique / Entretien

● N° Décision 2006/12 Date : 29/05/2006 ..

Marché à procédure adaptée

Prestation intellectuelle de système informatisé

de gestion des sites municipaux : Avenant n° 1

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.



## Service Municipal Enfance et Jeunesse

### INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS POUR LES MERCREDIS 2006/2007

Pour les mercredis du mois d'Octobre 2006

**Du lundi 4 au vendredi 8 Septembre 2006**

Pour les mercredis du mois de Novembre 2006

**du lundi 2 au vendredi 6 Octobre 2006**

Pour les mercredis du mois de Décembre 2006

**du lundi 6 au jeudi 10 Novembre 2006**

Pour les mercredis du mois de Janvier 2007

**Du lundi 4 au vendredi 8 Décembre 2006**

Pour les mercredis du mois de Février 2007

**Du lundi 8 au vendredi 12 Janvier 2007**

Pour les mercredis du mois de Mars 2007

**Du lundi 6 au vendredi 10 Février 2007**

Pour les mercredis du mois d'Avril 2007

**Du lundi 6 au vendredi 10 Mars 2006**

Pour les mercredis du mois de Mai 2007

**Du lundi 3 au vendredi 7 Avril 2007**

Pour les mercredis du mois de Juin 2007

**Du mardi 2 au vendredi 5 Mai 2007**

Pour les mercredis du mois de Septembre

**Du lundi 5 au vendredi 9 Juin 2007**

**Les inscriptions se font uniquement EN MAIRIE**

**Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.**



Au Local Jeunes, le 21 juillet 2005

### INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS POUR LES VACANCES SCOLAIRES 2006/2007

Vacances de Toussaint pour les enfants de 3 à 11 ans  
du 25 Octobre au 5 Novembre 2006\*

**Du lundi 11 au vendredi 22 Septembre 2006**

Vacances de Février pour les enfants de 3 à 11 ans  
du 24 au 11 Mars 2007\*

**Du lundi 15 au vendredi 26 janvier 2007**

Vacances de Pâques pour les enfants de 3 à 11 ans  
du 16 au 2 Mai 2007\*

Attention, Pont du lundi 30 Avril au mercredi 1<sup>er</sup> Mai

**Du lundi 12 au vendredi 23 Mars 2007**

Vacances d'Été pour les enfants de 3 à 11 ans  
à partir du 4 Juillet 2006\*

**Du lundi 21 Mai au vendredi 1<sup>er</sup> Juin 2007**

**Les Pré- inscriptions, confirmations  
et réservations se font uniquement EN MAIRIE  
Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.**

\* Ces prévisions sont sous réserve de confirmation  
de l'Éducation Nationale.



### CANTINE SCOLAIRE

La carte "Déjeune" est OBLIGATOIRE et doit être achetée à l'accueil de la MAIRIE pour tous les enfants qui fréquentent la cantine scolaire et le périscolaire.

Pour les enfants qui ne seront plus scolarisés à Grans la rentrée prochaine, les parents doivent restituer la carte "Déjeune" à l'accueil de la MAIRIE afin d'obtenir le remboursement de la caution versée.

### CALCUL DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Le calcul des tarifs de cantine, du périscolaire et des CLSH s'effectueront au Service Municipal Enfance Jeunesse dès réception de votre avis d'imposition 2005. Le service sera ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

**Rappel des autres documents à fournir :**  
attestation des paiements CAF, MSA,  
et toutes autres ressources non imposables.



## LA CRÈCHE "LES FEUILLANTINES"



La crèche "Les Feuillantines" propose un accueil sur mesure aux enfants du village. À sa création en 1989, cette crèche associative était gérée par un groupe de parents. Aujourd'hui, pas moins de 10 personnes assurent un service indispensable aux parents qui travaillent.

Autour de la directrice, **Véronique Appolonie**, une équipe complète entoure les petits : infirmière, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, auxiliaire de crèche et aides auxiliaires. La crèche "Les Feuillantines" accueille les enfants en crèche à la journée mais également en garderie pour quelques heures dans la semaine. Pour l'année 2005-2006, 89 enfants ont fréquenté la structure pendant 220 jours d'ouverture.



« La crèche n'est plus aujourd'hui un simple endroit de garde. C'est un lieu d'éveil et de socialisation nécessaire au développement de l'enfant. », indique la directrice. « En plus des activités d'éveil et des exercices de psychomotricité,



**La rentrée de la crèche se fera le 23 août 2006 avec une petite modification des horaires.**

**L'accueil des enfants se fera à partir de 7h30 jusqu'à 18h30 au lieu de 19h00. Le personnel présent entre 18h30 et 19h00 pour un très petit nombre d'enfants pourra être redéployé sur d'autres créneaux horaires.**

*une animatrice plasticienne, Sylvie Lacour, travaille avec les enfants : dessins, peinture et argile. Une animation musicale a lieu également pour éveiller la curiosité dès le plus jeune âge. ».*

Les enfants travaillent autour de thèmes qui sont déclinés dans toutes les activités pendant l'année. Cette année, les thèmes étaient les sensations et le jardin. « Nous avons créé un potager pour voir pousser les légumes, découvert les saveurs et fabriqués des costumes pour le carnaval à partir du thème jardin. » complète Véronique. « C'est l'âge des découvertes et de l'ouverture d'esprit. ».

Les enfants étant en crèche avec un contrat d'accueil régulier peuvent profiter du service "Adaptation à la scolarisation", véritable passerelle crèche/école : les enfants vont à l'école le matin et sont ramenés à la crèche par du personnel du service enfance jeunesse. Ils prennent leur repas aux Feuillantines et font la sieste. Puis ils profitent des activités et les parents viennent les chercher en fin d'après midi.

Cela permet aux enfants de s'habituer progressivement au rythme de l'école. Ils conservent encore ainsi un lien avec les autres enfants et l'équipe. Les parents peuvent utiliser ce service jusqu'aux vacances de Noël pour les enfants ayant trois ans dans l'année de la scolarisation. Les enfants de deux ans et demi peuvent rester jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Lors de la fête de fin d'année, une exposition a été proposée aux parents. Tous les dessins réalisés par les enfants ont pu être admirés à loisir.

### **Le mot de Fabienne Gruninger, élue déléguée "Enfance et Jeunesse" :**



Avec l'inauguration du nouveau complexe socio-éducatif Robert Hossein, les locaux de l'école maternelle vont être libérés. Constatant la nécessité de développer encore plus les services rendus aux Gransois par la crèche, notre grand projet, aujourd'hui, est son agrandissement et son déplacement dans cet espace.

Une première rencontre a eu lieu avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et le Conseil Général pour étudier la faisabilité et le coût des travaux. La CAF prend normalement en charge 80% du montant de l'investissement des structures d'accueil des jeunes enfants, puis elle participe ensuite au fonctionnement de la crèche.

**L'accueil des jeunes enfants fait l'objet d'une vraie volonté politique à Grans.**





33<sup>ème</sup> Journée omnisports des A.I.L., le 20 mai



Fabrication des guirlandes en bouteilles, pour le Forum du développement durable, par le Local Jeun's, le 20 mai



La Troupe de la Fontaine, spectacle enfants, à la salle Gérard Philipe, le 21 mai



Tournoi de foot inter commerçants et associations, au stade Mary Rose, le 25 mai



Complexe Robert Hossein, préparation des gradins de l'amphithéâtre, le 30 mai



Les scolaires gransois au Forum du développement durable, à Istres, le 2 juin



Inauguration des nouveaux bâtiments ProLogis à Grans/Clésud, le 9 juin



Superbe "Burn out" lors du week-end Custom Pays d'Aix à Mary Rose, le 10 juin







## CARREFOUR : DÉPÔT DU DOSSIER REPORTÉ

Les promoteurs du projet de création d'une zone commerciale de 12 hectares sur la Zone des Paluns (*Carrefour et Progest*) ont retiré leur dossier qui devait être examiné par la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC) le 6 juin.

Initialement, le dossier ne devait passer que le 20 juin. De ce fait, les promoteurs estiment ne pas avoir eu suffisamment de temps pour boucler convenablement leur dossier, certains baux commerciaux concernant la galerie marchande n'étant pas encore signés (*notamment par des commerçants salonnais qui veulent ouvrir des boutiques dans la galerie !*).

De plus, le projet aurait pu être attaqué pour vice de procédure par une association étant donné qu'aucun dossier d'avis n'a été reçu dans les délais.

Les promoteurs du projet se donnent quelques semaines de plus pour fignoler et blinder leur dossier. Celui-ci sera redéposé, sans doute, entre le 15 et le 20 juillet.

Le Préfet devra ensuite réunir à nouveau la Commission Départementale d'Équipement Commercial qui siègera probablement au début du mois d'octobre.

## DROIT DE RÉPONSE

Je voudrais par la présente lettre réagir à un article paru dans "Un mois à GRANS" du mois d'avril, concernant l'utilisation de véhicules motorisés dans les chemins.

Étant personnellement adepte de cette pratique, il me semble bon de préciser certains détails non négligeables concernant cet article :

1) L'image d'un quad sur la roue arrière hors d'une piste n'est pas du tout représentative de la majorité des passionnés de "loisirs verts" qui roulent avec respect de l'environnement.

2) Le texte met dans le même sac, les quelques "fangios" du tout terrain, qui circulent sans respect des lois, de la nature, ou des autres usagers de ces chemins, avec une majorité de gens attentifs au respect d'autrui dans tous les sens du terme, et dont je fais partie. Ceci est comparable à l'amalgame que l'on fait avec les supporters de l'OM, exemplaires dans 99,9 % des cas mais que l'on compare à des hooligans parce que 10 imbéciles font des choses intolérables dans un stade de 60 000 personnes.

3) Il est vrai que notre chère ministre Nelly OLLIN vient de faire passer une loi visant à interdire l'accès à une grande majorité de chemins ou pistes, et ce pour toutes les catégories "piétons, vélos, chevaux, motos, quads, 4x4" et il est de votre devoir de transmettre à tout citoyen de votre commune ces informations, je le comprends tout à fait.

Une association nationale (*le CODEVER*) lutte à ce sujet pour qu'un juste milieu soit défini afin de ne pas se sentir tous "hors la loi" dès que nos pneumatiques (*ou sabots*) quittent le bitume et sans pour cela être parqués dans des zones précises.

Je voudrais personnellement préciser que je ne fais pas de motocross, pas d'enduro (*des terrains privés sont nécessaires pour ces activités*), nos motos sont des trails, elles sont homologuées, assurées, nous avons tous des permis valides, et surtout nous ne faisons pas de courses et évitons de nous "promener" dans les endroits très fréquentés, généralement pendant les périodes "creuses" afin de n'importuner personne.

La majorité des gens que j'accompagne parfois dans nos belles collines provençales, sont originaires du nord ou de l'est de la France, de potentiels touristes qui pourraient apporter un petit "plus" à notre commune, bien située entre le Verdon, les Alpilles et la Camargue, destinations favorites des motards "verts" que nous sommes et qui apprécions également les petites routes touristiques de notre Provence.

Domage à ce sujet que les capacités d'accueil soit très limitées dans notre joli village...

J'espère donc avoir l'occasion d'exprimer la réalité des choses aux personnes qui lisent "Un mois à GRANS" en recadrant les choses telles qu'elles sont réellement.

Je vous remercie d'avoir porté attention à mon courrier et me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

Amicalement, **Hervé Gajeau**

*Quid des scooters et motos 50 cm<sup>3</sup> qui roulent à toute vitesse dans le village, en pétaradant avec des pots d'échappement non homologués et des kits moteurs compétition, qui polluent sans exception toutes nos soirées et nos nuits à un tel point que nous envisageons de déménager ?*

## Etat civil

### • Naissances •

JACQUEMOUD Clément . né le 08 mai à Salon de Provence  
CISSE Namory . . . . . né 30 mai à Aix en Provence-Puyricard

### • Mariages •

JANSONNIE Eric et LALANNE Aurélie . . . . . le 26 mai  
HAGELSTEIN Steeve et MENGUAL Stéphanie . . . . . le 03 juin  
PEREZ Michel et NINOT Caroline . . . . . le 03 juin

### • Décès •

RICCI, Veuve BARLES, Antonia . . le 21 mai à Grans (92 ans)  
TEISSIER Maurice . . le 06 juin à Salon de Provence (76 ans)



L'hommage de la municipalité à Maurice Teissier, le 8 juin



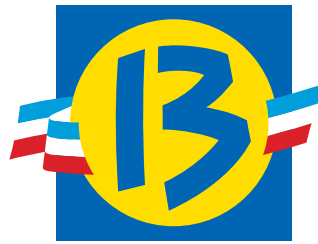
**ouest  
Provence**

**MEDIATHEQUE  
INTERCOMMUNALE  
Albert Camus**

**Fermeture d'Été**  
**du Mardi 1<sup>er</sup> au Mardi 15 Août inclus**  
Il n'y aura pas d'animations durant les mois de Juillet et Août.



**TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007**



**CONSEIL  
GENERAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE**



● Le transport des étudiants et des élèves handicapés sur tout le département.  
Pour assurer le bon fonctionnement de ce service, la commune joue le rôle d'organisateur local, dont les fonctions sont les suivantes :

- Diffusion de l'information.
- Instruction des dossiers d'inscription.
- Encaissement des frais de dossier.
- Respect des règles de sécurité.
- Délivrance des attestations provisoires.
- Récupération des cartes défaillantes.

**Modalités applicables pour l'année scolaire 2006/2007 :**

- Tous les élèves inscrits payent pour les frais de dossier 10 euros. **ATTENTION** : Pour toute inscription intervenant après le 30 septembre 2006 les frais de dossier s'élèvent à 30 euros.
- Chaque élève inscrit se voit remettre une carte à puce valable 5 ans, mais dont le contenu est renouvelé chaque année.

● En cas de perte ou de destruction de la carte, le prix d'un duplicata s'élève à 20 euros. Durant le renouvellement de la carte, l'élève ne peut circuler avec les transports scolaires que muni d'une attestation provisoire délivrée par la mairie.

**Modalités spécifiques pour les étudiants et apprentis (moins de 26 ans) :**

- Ils peuvent acquérir une carte dans les gares routières leur permettant une circulation illimitée sur toutes les lignes du Conseil Général.
- Carte annuelle : 340 euros
- Carte mensuelle : 40 euros
- Il existe également une procédure pour un titre de transport SNCF (*renseignements en Mairie*).

**Le contenu de la carte à puce  
TICKET TREIZE SCOLAIRE**

**Au niveau électronique :**

- Un Profil Scolaire
- Un Abonnement Scolaire
- Une Origine / Destination + Via
- Une Date de Fin de Validité de l'Abonnement

**Au niveau graphique :**

- L'Identité de l'Élève et sa photo
- Un Numéro Client
- Un Numéro Scolaire (*Pégase*)
- Une Date de Fin de Validité du Support  
(*et non de l'abonnement*)

**L'ensemble des élèves de la commune bénéficie de lignes de transports vers les établissements scolaires qu'ils fréquentent.**

■ Si l'établissement fréquenté se situe dans le PTU (*Périmètre de Transport Urbain*) c'est-à-dire dans le périmètre d'Ouest Provence pour la commune de Grans, le transport est assuré par cette collectivité. C'est le cas de la ligne qui permet à nos élèves de fréquenter les lycées de Miramas et d'Istres.

■ Pour les élèves gransois, les établissements scolaires du secteur sont situés à Salon de Provence (*Collège Joseph d'Arbaud, Lycée de l'Empéri*). Dans ce cas c'est le service des transports du Département qui assure les liaisons.

**Le Domaine de compétence du Conseil Général dans les transports scolaires est double :**

- Le transport des élèves des établissements du secondaire dans le PTU.



Départ des scolaires gransois, le matin, au parking du Foirail, le 30 mai



## COMITE DES FETES

## LE 14 JUILLET

Nous fêterons ensemble le 14 juillet, le **jeudi 13 juillet**. La Fête Nationale nous donnera l'occasion de nous retrouver dans le village pour fêter comme il se doit cet événement.

Voici le déroulement de cette soirée festive :

■ **19h**, animation des rues du village par le groupe "**Brasil Show**".

■ **19h30**, débutera un apéritif concert, place Jean Jaurès, animé par l'orchestre **Christian Yann**.

■ **21h30, Défilé aux Lampions**.

■ **22h**, le **Feu d'artifice** sera tiré **au Foirail** (le feu d'artifice vous est offert par la Municipalité).

■ **22h30, Bal du 14 juillet**, vous pourrez danser avec l'orchestre **Christian Yann** jusqu'à 1h30 du matin.

Pour la première fois, le Comité des fêtes aura en charge, cette année, l'ensemble des festivités du 14 juillet. Nous remercions la Municipalité pour cette marque de confiance.

Nous invitons les enfants à venir retirer les lampions devant la Mairie au bureau du Comité des fêtes le jour même à 21h. Le départ du défilé aura lieu à **21h30 précises**. Le défilé partira de la Mairie, puis empruntera la rue des Tilleuls, la rue Pasteur, la place Jean Jaurès, le cours Camille Pelletan, le Bd Victor Jauffret et rejoindra le Foirail. Le Foirail d'où sera tiré le feu d'artifice en pyromélie (d'une durée de 15 mn, 55 kg de matière active, 25 tirs soit 24 tableaux ou séquences).

## ABRIVADO ET MOULES FRITES DU 5 AOÛT

Avant d'aller vous restaurer, nous vous offrons une **Abrivado**, sur le cours Camille Pelletan, à partir de **18h30**. Grans Taurin animera une fois de plus cette Abrivado avec le bétail et les manadiers de la manade Jaume, animation de rue de la Pena "Lou Carretie".

Ce même samedi 5 août, sur la place Jean Jaurès, se déroulera, à partir de **20h**, la **Soirée Moules Frites**. Cette manifestation connaît à chaque fois un vif succès. Cette année, pour pallier à cela, le Comité des Fêtes a décidé de limiter le nombre de places et de faire appel au concours d'un traiteur qui assurera la préparation de ces fameuses moules frites.

Au menu de cette soirée nous vous proposons : un apéritif d'accueil, une barquette de moules à la sauce provençale et une barquette de frites, le vin, le pain, le fromage, le dessert et le café. Votre participation sera de **12 €**. Pour les enfants, la barquette de frites et le dessert seront proposés à **1 €** chacun.

Une animation musicale du groupe "Cadance" accompagnera votre repas. Une particularité, cette année, du groupe "Cadance" sera de vous présenter un "Show Elvis". Ces animations seront suivies d'un bal jusqu'à 1h du matin.

Les tickets seront mis en vente 10 jours avant au bureau du Comité des Fêtes (tél: 04 90 55 83 65) et à l'UNIC bar. Vous les trouverez également sur place, le jour même, à partir de 17h.

## "HISTOIRES À GRANS"

**Vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 août**

Ces animations intitulées "Histoires à Grans", dont la première aura lieu fin août et fera référence à la tradition taurine. Elles auront indépendamment du caractère festif indispensable à ce type d'initiative, une dimension artistique culturelle affirmée. Ainsi, se côtoieront des manifestations de rue du style Abrivado et d'autres plus spécifiquement culturelles (*exposition photos et peintures, projection de court métrage, concert de musique provençale, conférences, débats, ...*).

Cette première édition consacrée à "Histoires à Grans", sera renouvelée chaque année sur un thème différent (*historique, site remarquable, spécificité locale, architecture, ...*), ayant toujours trait à ce qui fait du village de Grans ce territoire unique et apprécié de tous.

Pour établir ce programme étendu et varié, le Comité des Fêtes de Grans s'est rapproché, pour l'occasion, d'associations gransoises pouvant lui apporter toute cette amplitude (● Terre de Provence, ● Grans Taurin, ● Grans Provence Patrimoine) et travaillera en partenariat avec le Service de la Culture de Grans.

**Programme** (sous réserve de modifications) :

■ "**Provence terre inspirée**", film produit par Arte, suivi d'un débat.

■ "**Nimeno II**", court métrage.

■ "**Groupe de Musique Provençale**", polyphonie et tambourins.

■ "**Les musiciens de Provence**", instruments anciens avec explication et démonstrations.

■ Exposition photos et peintures "**Le Taureau et la Provence**".

■ "**Provence terre de cinéma**", court métrage.

■ Exposition et animation de 42 **métiers anciens**.

■ **Défilé costumé à l'ancienne** par Terre de Provence et Grans Provence Patrimoine.

■ **Abrivados, Becerrada**, pour la partie animation de rue.

Le programme définitif des activités culturelles et des animations de rue sera communiqué ultérieurement. Une plaquette contenant toutes les informations sera éditée pour l'occasion.

Le Comité des Fêtes de Grans remercie pour leur aide la Municipalité de Grans et Ouest-Provence.

**Retenez ces trois rendez-vous de l'été, celui du 14 juillet, du 5 août et des 25, 26, 27 août pour la toute première animation intitulée "Histoires à Grans". L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de passer de très bonnes vacances.**

**Christian GIRAUD, Président du Comité des Fêtes**



Abrivado, le 6 août 2005



## COMITÉ DES FÊTES

## RECHERCHE PORTRAIT DE FAMILLE !



Le Comité des Fêtes a le projet de réaliser les 9 et 10 décembre 2006 un Salon de Noël à Grans. Le thème de ces deux jours sera bien entendu celui de Noël, il comprendra à la salle des fêtes des exposants et des santonniers. Il comprendra également d'autres animations à l'extérieur et sans doute une exposition sur des portraits de Gransois.

Pour ce faire, nous lançons un appel aux Gransoises et Gransois qui auraient des portraits de famille de leurs ancêtres.

Veillez prendre contact avec **Magali Alexis**, membre organisatrice du Comité des Fêtes au 04 90 55 86 74.



## G.V. MARY ROSE

La Présidente et son équipe remercient toutes ses adhérentes et adhérents (*hé oui, il y a des messieurs...*) pour leur compréhension et leur assiduité aux cours malgré les problèmes de salles rencontrés durant toute cette saison 2005/2006.

Nous espérons et ferons tout notre possible pour que l'ensemble des cours de la prochaine saison puisse se dérouler à la Halle des Sports.

**Saison 2006/2007 :**

**Reprise des cours début septembre 2006.**

En attendant, bonnes vacances à tous et toutes !!!

## JOURNÉE DÉLIRANTE EN VTT ! CM1, CM2

« Nous sommes partis le lundi 29 mai à 9 heures pour nous rendre à Cabasse. Nous avons pédalé jusqu'à Cornillon. Les CM1 de Mme Bispinosa ont réussi à pédaler à notre rythme. Pendant le trajet, Quentin a raté un virage, Marianne également, Bruno a fait 3 "soleils", François a déraillé 4 fois, ... Malgré ces "petits incidents", nous avons passé une journée sympathique. À midi, ce fut l'instant tant attendu du pique-nique, après l'effort, le réconfort ! Ensuite moment de détente avec les batailles d'eau. Ce fut une journée épuisante, rafraîchissante et réjouissante. Nous remercions les principaux acteurs de cette promenade : tout d'abord les élèves de CM1 et CM2, les gardes efficaces, les mamans courageuses et sans oublier les maîtresses volontaires. ».

Les Fous du Guidon



Cours de Sécurité Routière par la Police Municipale après le pique-nique



## L'AIPEG SE MOBILISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ① - Exposition

Du 29 mai au 3 juin, l'AIPEG (Association Indépendante des Parents d'Élèves de Grans) a permis à de nombreux visiteurs d'apprécier une exposition de 21 photos de Yann Arthus-Bertrand : "La Terre vue du Ciel".



La maternelle à l'exposition "La Terre vue du Ciel", à la Voûte, le 30 mai

Tous les enfants de la maternelle et 6 classes de l'école élémentaire ont ainsi pu, grâce aux thèmes abordés par l'auteur et la pédagogie de leurs enseignants, mieux comprendre pourquoi notre planète est en danger et comment la préserver.

## ② - Réunion débat

Le vendredi 3 juin, une réunion débat a complété cette manifestation : "Le développement durable : quelques clés pour mieux comprendre".

Une intervention riche et passionnante, menée avec beaucoup de spontanéité par **M. Daudigeos**, consultant en développement durable.



M. Daudigeos, à la salle Gérard Philipe, le 3 juin

**Le principal message : Le développement durable doit nous aider à mieux consommer afin de respecter les équilibres économiques, sociaux et environnementaux de notre planète.**

**Quelques gestes au quotidien :** économiser l'eau, trier ses déchets, choisir des produits qui respectent l'environnement, ...

**N'oubliez pas... la planète a besoin de nous, et de chacun de nos petits pas, pensez-y !!!**

L'AIPEG vous souhaite de bonnes vacances.

Rendez-vous au mois de septembre.



**Groupe indépendant / MAURICE...**

Maurice nous a quittés. Pendant plusieurs années il a eu la responsabilité de l'urbanisme. Nous lui devons d'ailleurs une grande partie du plan d'occupation des sols actuel. Pendant toutes ces années, il a été un conseiller de grande qualité, ses compétences d'organisateur et son enthousiasme à prendre des responsabilités le faisaient apprécier par tous.

L'article qui suit est largement inspiré de réflexions communes que nous poursuivrons en pensant fortement à lui.

**RÉUSSIR LE PLAN LOCAL D'URBANISME**

Rendre des terrains constructibles, rien n'est plus facile, encore faut-il que l'extension d'un village réponde à un objectif de développement raisonné. La création de nouvelles zones habitables se doit d'être harmonieuse et en rapport avec les équipements existants, permettant ainsi une intégration facile des nouveaux habitants.

La concrétisation de cette volonté municipale, c'est d'abord la décision de voir construire sur Grans autant de logements sociaux que de logements privés pour rattraper notre retard dans ce domaine, et autant de petit habitat collectif que de maisons individuelles pour économiser l'espace naturel et agricole.

Mais le plus important sera d'organiser une vie autour des nouveaux ensembles. La mixité sociale ne serait qu'un mot si nous omettions de faciliter la création de liens entre les habitants. Créer des lieux de rencontre, d'échanges, des places ou des jardins, prévoir l'accueil de commerces ou d'artisans, être capable de satisfaire les initiatives de nouvelles associations, tout cela nécessitera une réflexion associant élus, habitants et professionnels de l'urbanisme.

L'expérience des communes voisines, la réflexion politique seront incontournables. Nous savons que le manque de logements sociaux est aussi dû aux occupants qui, rebutés par la hausse scandaleuse des prix de l'immobilier, renoncent à l'accession à la propriété et restent dans leur logements. Une procédure de zone d'aménagement concerté bien pensée peut "adoucir" les prix et permettre à ces gens de libérer des logements.

Nous sommes conscients qu'un projet mal conçu pourrait déséquilibrer gravement la quiétude du village. Le défi est difficile mais enthousiasmant.

À suivre..., Gérard BARTOLI, Premier adjoint

**Groupe Radical (PRG) /**

Le dernier Conseil Municipal a débuté par une minute de silence en mémoire de Sylvie TEYSSIE. Le prochain débutera, lui aussi, par une minute de silence en mémoire de Maurice TEISSIER. Nos deux collègues, qui nous ont quittés, étaient des acteurs majeurs dans la vie communale.

Malheureusement, la sérénité qui aurait dû entourer ces décès a été troublée par des agissements inacceptables d'une partie de certains politiciens gransois qui se présentent comme étant l'opposition communale. Pour nous, jusqu'à ce jour, la vie politique était constituée de projets que nous voulions bénéfiques pour Grans ; les élections, comme le veut la démocratie, permettant à la population d'y adhérer ou non. Lorsque ces lignes paraîtront de nouvelles élections seront certainement programmées si, pour une fois, les dissidents font ce qu'ils disent. S'ils quittent comme d'habitude le prochain Conseil Municipal avant la fin, ou s'ils en sont absents, nous craignons que le vrai débat démocratique, projet contre projet, n'ait pas lieu. Leur seule préoccupation n'étant pas de proposer une autre politique structurée à partir d'un vrai programme et de défendre l'intérêt du village, mais simplement de faire "de l'anti-Vidal" pour servir des intérêts personnels. Notre Majorité (*groupe Indépendant, groupe Radical, groupe Socialiste*) et notre Maire n'entendent pas se laisser contrôler par quelques inconscients. Ils prendront leurs responsabilités avant la fin juillet si leurs démissions ne sont pas parvenues au Maire.

Face à certaines situations une attitude respectueuse et responsable devrait être la règle pour tous les élus. Ce n'est pas le cas à Grans.

**Groupe des élus communistes et républicains /**

Décidément, la vie nous réserve bien des surprises. Nous avons subi en quelques mois la disparition de deux conseillers municipaux.

Certes, nous ne partageons pas toujours les mêmes opinions, mais nous voulons rendre hommage à leur engagement respectif.

Nous savons tous les difficultés et les renoncements que nous sommes tous amenés à vivre en tant que bénévoles, en tant qu'élus, dès lors que nous avons décidé de consacrer notre vie aux autres.

Nous souhaitons simplement présenter nos condoléances à leur famille.

**Groupe Progrès Social / ...Respect et ultime dignité.**

Notre "expression libre" du mois de mai (*bulletin n°172*) était celle de la profonde meurtrissure causée par le départ de notre camarade et amie Sylvie TEYSSIE, conseillère municipale, tandis que à côté, d'autres exprimaient leur joie d'annoncer une naissance... c'est la vie. Le mardi 6 juin, Maurice TEISSIER, fidèle engagé depuis si longtemps dans toute la vie du village, nous quittait aussi, tandis que d'autres faisaient de l'arithmétique politicienne... ce n'est pas la vie ! Nous ne devons pas l'accepter !

En accord avec le conseil d'administration, les élus socialistes de l'équipe municipale, initialement rassemblés au sein de G.P.S. afin de ne pas cautionner ni entrer dans les polémiques bien éloignées de l'intérêt général des Gransois, demanderont officiellement à monsieur le Maire de prendre en compte que l'espace d'expression libre des élus du Groupe Progrès Social devienne officiellement celui du **Groupe des élus socialistes**.

Maurice, maintenant que tu le peux, embrasse respectueusement ton épouse pour nous.



Pour ancrer la *Féria*  
dans son territoire  
et l'associer aux  
traditions locales,  
des becerradas  
sont au programme  
des fêtes de  
Ouest Provence  
cet été.



**ISTRES**

Samedi 17 Juin à 11H  
Dimanche 18 Juin à 11H

**CORNILLON-CONFOUX**

Dimanche 16 Juillet à 17H

**FOS SUR MER**

Lundi 14 Août à 18H

**GRANS**

Samedi 26 Août à 10H

**PORT ST LOUIS DU RHONE**

Samedi 30 Septembre à 14H

**ISTRES**

Trophée «MALETILLA»  
Ouest Provence  
Samedi 14 Octobre  
Journée de l'Aficion

Photo Laetitia VIAU

Gregory Boyer dit "Gregorito", vainqueur du Trophée "Maletilla" Ouest Provence 2005

Informations et Programme sur  
[www.ouestprovence.fr](http://www.ouestprovence.fr)

Conditions d'accès aux espaces naturels durant l'été

# Envie de balade ?

## 0811 20 13 13\*

Le service vocal est actualisé quotidiennement.

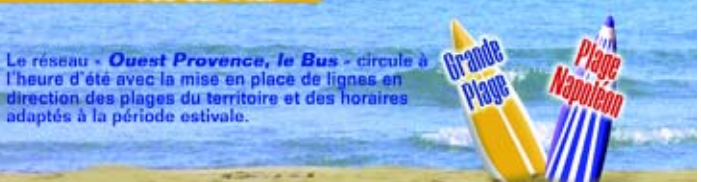


Du 1<sup>er</sup> juillet au 9 septembre, des risques d'incendie restreignent l'accès aux espaces naturels.  
Ce numéro de téléphone unique vous renseigne chaque jour pour préparer vos balades.

\*Coût d'un appel local

# ... Direction les plages

Port-Saint-Louis-du-Rhône  
Fos-sur-Mer



Le réseau « Ouest Provence, le Bus » circule à l'heure d'été avec la mise en place de lignes en direction des plages du territoire et des horaires adaptés à la période estivale.

Les lignes urbaines et intercity passent aux horaires d'été du mercredi 5 juillet au samedi 2 septembre inclus.

La navette entre Port-Saint-Louis-du-Rhône et la plage Napoléon reprend du service du samedi 8 juillet au dimanche 27 août inclus.

Pour plus de renseignements contactez votre gare routière :  
Miramas : 04 90 50 17 70

[www.ouestprovence.fr](http://www.ouestprovence.fr)

**Le Bus  
plus près, plus facile !**



## L'AGENDA DU MOIS

Samedi 1<sup>er</sup> Juillet

**Journée Portes Ouvertes  
au Complexe Robert Hossein**  
Manifestations dans tout le village  
et au Complexe Robert Hossein  
de 14H15 à 19H00

Judi 13 Juillet

**Fête Nationale du 14 Juillet**  
dès 18H30 • Sur les cours, au Foirail  
et Place Jean Jaurès

Samedi 5 Août

**Abrivado / Moules Frites**  
dès 18H30 • Cours Camille Pelletan  
et Place Jean Jaurès

Lundi 14 Août

**Procession à la chapelle Mère-de-Dieu**  
21H00 • Départ devant l'église

Les 25, 26 & 27 Août

"Histoires à Grans"

Dans tout le village

## Clic-Clac Agenda 2007

Comme chaque année, les photographes gransois(es) désirant illustrer de leurs clichés l'agenda de Grans peuvent envoyer ou déposer leurs tirages ou leurs fichiers numériques à la Mairie, au service communication.

Date limite des dépôts :

le 6 octobre 2006.

Bonnes photos à tous !



### Peuples du monde

Peuples du monde entier  
Pourquoi vous détester  
Pourquoi vous faire la guerre  
Elle est si belle la terre  
Certains dirigeants  
Sont des gens exigeants  
Les honneurs, le pouvoir  
Ils veulent tout avoir  
Pour avoir des richesses  
Mettent des peuples en détresse  
Pour quelques ares de terre  
Font éclater la guerre  
Entraînant malgré eux  
Tant d'hommes valeureux  
Les femmes, les enfants  
Les vieillards également  
Ne sont pas à l'abri  
Des horribles tueries  
Noirs, jaunes, rouges et blancs  
Debout les braves gens  
Il faut vous réunir  
Afin de vous unir  
Pour pouvoir refuser  
De vous laisser tuer  
Et tous main dans la main  
Faire de beaux lendemains.

Marcelle Blaise

# Grans

**RAPPEL :** Toutes les informations à paraître dans "un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle avant le 15 de chaque mois (avant le 10 pour la page Expression libre). Merci d'avance.

## D'hier à aujourd'hui : LA CHAPELLE MÈRE-DE-DIEU

La chapelle Mère-de-Dieu s'appelait primitivement Notre-Dame de la Miséricorde.

Comme l'indique une plaque à l'intérieur de la chapelle, elle a été construite en 1400, vendue en 1794, rachetée par la Fabrique en 1834, démolie en 1891 et reconstruite en 1892.

Tout cela ne peut se comprendre que par l'évocation de la Révolution Française de 1789 et par le rappel de l'œuvre d'un grand Maire de Grans, Victor Jauffret, Maire de

1881 à 1908. Construite en 1400, déplacée, reconstruite, restaurée plusieurs fois, la chapelle Notre-Dame de la Miséricorde n'a pas, évidemment, une façade du XV<sup>e</sup> siècle. Au moment de la Révolution, l'Ordre du Clergé disparu, ses immenses biens sont confisqués et vendus comme "biens nationaux". La chapelle, bien national, est donc vendue en 1794. À noter qu'en 1742, le conseil général de la commune avait demandé le maintien de la chapelle Notre-Dame de la Miséricorde afin de permettre à la population bloquée par les crues de la Touloubre de se rendre à l'Église. Il serait intéressant de connaître les divers propriétaires de la chapelle de 1794 à 1834. On sait que le 5 août 1816, M. Étienne Charras, alors propriétaire de la chapelle, en fait don à la paroisse. Ce même Étienne Charras figurant, le 26 juin 1793, sur la liste des "suspects". S'en suit un procès, le Maire de l'époque, M. Négrel, intervient auprès du Roi et, finalement, le 1<sup>er</sup> mai 1834, la chapelle est acquise par le trésorier de la Fabrique, le groupe de clercs ou de laïcs qui administrait les biens de l'Église.

Lorsque le Maire "urbaniste", Victor Jauffret, le "Hausssman gransois", veut donner un grand boulevard au village, il tranche dans le vif. Il trace une voie reliant directement la route de Salon et le boulevard périphérique, l'actuel boulevard Camille Pelletan. Il coupe la double allée de platanes qui menait de la bastide (le "château" du lotissement du Vallon) à l'actuelle rue Aristide Briand.

Voilà brièvement résumée l'histoire de cette chapelle et de ses tribulations. Réhabilitée en 2005 par un groupe de bénévoles et l'association gransoise "Grans Progrès Social", la chapelle Mère-de-Dieu, qui a renoué avec la tradition, connaît depuis août 2005 une veillée moniale et un pèlerinage qui réunissent près de 200 personnes.

Jean Briand, Président d'"Histoire et Traditions Gransoises"

La Chapelle Mère-de-Dieu, sur son emplacement primitif, à la fin du siècle dernier



Pèlerinage à la Chapelle Mère-de-Dieu, le 14 août 2005



# Grans

- Bulletin mensuel d'informations municipales N° 174
- Juillet - Août 2006
- Dépôt légal Décembre 2005
- Directeur de la publication : Yves Vidal
- Rédacteur en chef : Alain Lequeux
- Journaliste : Frédéric Arnould
- Conception, réalisation, photos (sauf documents remis) : Alain Lequeux - Service Communication
- Tél. : 04 90 44 16 23
- Fax. : 04 90 55 86 27
- E-mail : servicecom.grans@wanadoo.fr
- Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57